

**Memorandum To:** Chairs of District School Boards  
Directors of Education  
School Authorities

**From:** Stephen Lecce  
Minister of Education

Nancy Naylor  
Deputy Minister

---

We are writing to follow up on our memo of Tuesday, April 21, 2020, regarding continuity of learning for students with special education needs. We have heard many stories of educators, education workers and administrators working hard to connect with students, deliver needed devices, equipment and learning materials to their homes, and find new ways to continue supporting their needs. We sincerely thank you for all your efforts in this regard.

With these important foundations in place, it is imperative that every effort continue to be made to ensure that all students with special education needs receive the supports they need to fully engage with their learning and promote their continued progress.

We are writing to reinforce the ministry's expectations and share specific strategies and approaches to aid in your implementation of the continuity of learning for students with special education needs. These approaches have been informed by our conversations with you, our labour partners, parents, special education stakeholders and the Minister's Advisory Council on Special Education.

### **Leveraging Staff Supports and Encouraging Cross Professional Collaboration**

The relationship with educators and education workers is critical for the success of students with special education needs. It is our expectation that school boards fully leverage the capacity of education workers and work in partnership with local labour partners to provide staff with a clear understanding of their roles and responsibilities in supporting continuity of learning. This means that school leadership, teachers and education workers work in collaboration to develop coordinated plans to connect regularly with individual students and ensure that they are supported to meaningfully engage with their learning materials.

Where feasible, video contact is encouraged, with due consideration to privacy and in alignment with guidance from professional regulatory bodies where applicable. Many families have shared that this virtual face-to-face connection is meaningful to their children and supports their engagement, well-being and sense of routine. We have also heard of the positive impact of phone contact where video contact is not possible. Boards must ensure that the platforms they use for connecting with students and families are fully accessible for persons with disabilities.

### **Identification, Placement and Review Committees (IPRCs) and Individual Education Plans (IEPs)**

As indicated in our previous memo, IPRCs should continue to conduct annual reviews. Any initial IPRC decisions that were in progress at the start of the school closure period should also continue. Going forward, as set out in Ontario Regulation 181/98, initial IPRCs may be requested by parents and/or initiated by boards following the appropriate processes.

We know that IEPs and specialized equipment are also key to supporting success for students with special education needs. For some students, online learning is challenging, and work should be provided in alternate formats and/or with guidance on how the work should be staged and delivered to the student, to help parents and students prioritize and make connections in their learning. As noted above, educators and education workers should continue to connect individually with families to listen, ask about the student's needs and strengths and work together to respond as circumstances shift. Flexibility and a differentiated approach are key.

## **Effective Practices**

We have been heartened and inspired by the work staff have been doing to support students with special education needs across our province. Our discussions have identified many effective practices that boards are encouraged to consider, in consultation with your Special Education Advisory Committees:

- **Fostering multi-professional collaboration, including:**
  - Education workers joining classroom teachers in any online class meetings and staff meetings to discuss classroom planning and social/emotional learning skills and strategies.
  - Creating shared virtual workspaces for teachers and education workers to share strategies and information on supporting students with specific exceptionalities.
  - Holding online workshop webinars and virtual office hours to support staff with technology needs.
  - Providing teachers and education workers with detailed plans outlining roles and responsibilities during this period.
  - Collaborating across full grade-level teams in addition to class- and student-specific teams to share best practices and plan jointly.
  - Providing additional professional development for all staff that work with students on remote learning, as well as exceptionality-specific supports.
  - Facilitating teleconference workshops for staff and families who have connectivity barriers.
  - Including principals and vice-principals in the classroom environment.
  
- **Facilitating regular contact with students by:**
  - Checking in with families on a regular basis to provide an opportunity to listen and answer questions.
  - Developing clear communication plans with families that include roles for teachers and education workers and a plan for ongoing follow-up communication.
  - Holding live video chats between Educational Assistants (EAs) and students, based on protocols developed with local labour partners.
  - Sending pre-recorded video messages that can be played or replayed when convenient for the student.
  - Having school-based mental health staff providing remote supports to students, including the use of virtual telehealth practices by regulated mental health professionals.
  - Providing ongoing consultation to support promotion of positive mental health, coping strategies when learning at home, maintaining healthy routines and general wellness for students and families.
  - Using platforms that are fully accessible to persons with disabilities to engage.

- **Providing exceptionality-specific supports through, for example:**
  - **Conducting follow-up consultation with families and staff for those students with assessed language delays to share programming supports (e.g., modelling, prompting, following directions around the house, building concept knowledge at home, expanding vocabulary/category knowledge at home, phonological awareness games).**
  - **Offering an online social skills development program for students with communication disabilities and/or challenges.**
  - Using guided groups as an instructional strategy in some online classrooms.
  - Creating parent-focused websites, podcasts, videos, tip sheets and other resources that address specific needs (e.g., assistive technology, supporting students with autism spectrum disorders).
  - **Offering consultation and support to students, families and staff on accessing augmentative and alternative communication (AAC) systems to support continued usage and to problem-solve barriers.**

Boards are encouraged to continue sharing their effective practices with each other and the ministry.

## **Resources and Tools**

Universal Design for Learning is important to the design of learning programs in both school and online environments. Adaptive software that meets the needs of all students is part of universal design. We are aware that Greenfield Learning Inc. is offering unlimited free licenses to school boards that already have a contract for Lexia. School boards that do not currently have a contract with Greenfield Learning for access to Lexia may also access the free trial through July 31, 2020. As part of the free trial, Greenfield Learning provides both teacher and administrator training sessions that include specific support for use during distance learning. They are also offering discounted licenses for purchase. Boards interested in taking advantage of any of these offers should contact the company directly. School boards are expected to make any purchases in accordance with applicable procurement rules. Please note that Lexia is available in English only.

To support access to virtual care for students working with school board-employed regulated health professionals, the ministry has partnered with Ontario Health (OTN) to provide school boards with a free trial of OTN's video conferencing platform to support video visits with students, until October 31, 2020. The platform is used by hospitals and other regulated health professionals in the province. Ontario Health advises that its platform complies with the *Personal Health Information Protection Act, 2004*. Ontario Health will provide online learning and support to registered users, who will be onboarded in groups. School Mental Health Ontario will provide learning to school board employed regulated mental health professionals to support the use of virtual care for student mental health.

Should your school board wish to participate in this free trial, please express your interest by sending an e-mail to the ministry at [SpecialEducation@ontario.ca](mailto:SpecialEducation@ontario.ca) by June 5, 2020. If you have any questions, please contact Claudine Munroe at [Claudine.Munroe@ontario.ca](mailto:Claudine.Munroe@ontario.ca). For information about OTN, please access their website at <https://otn.ca/>.

The ministry is committed to ongoing communication with boards regarding issues that may arise over the coming weeks and will be organizing follow-up conversations with

superintendents of special education. Should you require any additional information or have any questions please contact Jeff Butler at [jeff.butler@ontario.ca](mailto:jeff.butler@ontario.ca).

We look forward to our continued collaboration to support students with special education needs.

Again, thank you for your cooperation and willingness to work together to support our students.

Sincerely,

*original signed by*

Stephen Lecce  
Minister of Education

*original signed by*

Nancy Naylor  
Deputy Minister

- c: President, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'ontario (ACÉPO)  
Executive Director, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'ontario (ACÉPO)  
President, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
Executive Director, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
President, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
Executive Director, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
President, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Executive Director, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Executive Director, Council of Ontario Directors of Education (CODE)  
President, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)  
Executive Director and Secretary-Treasurer, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)  
President, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)  
General Secretary, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)  
President, Elementary Teachers' Federation of Ontario (ETFO)  
General Secretary, Elementary Teachers' Federation of Ontario (ETFO)  
President, Ontario Secondary School Teachers' Federation (OSSTF)  
General Secretary, Ontario Secondary School Teachers' Federation (OSSTF)  
Chair, Ontario Council of Educational Workers (OCEW)  
Chair, Education Workers' Alliance of Ontario (EWAO)  
President of OSBCU, Canadian Union of Public Employees – Ontario (CUPE-ON)  
Co-ordinator, Canadian Union of Public Employees – Ontario (CUPE-ON)  
Chair, Minister's Advisory Council on Special Education
-

## **Note de service**

**Destinataires :** Présidentes et présidents des conseils scolaires de district  
Directrices et directeurs de l'éducation  
Administrations scolaires

**Expéditeurs :** Stephen Lecce  
Ministre de l'Éducation  
  
Nancy Naylor  
Sous-ministre

---

Nous faisons suite à notre note de service du mardi 21 avril 2020 concernant la continuité de l'apprentissage des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation. Nous avons reçu de nombreux témoignages d'éducateurs, de travailleurs en éducation et d'administrateurs qui travaillent ardemment pour rester en contact avec les élèves, leur fournir les appareils, l'équipement et le matériel d'apprentissage nécessaires à domicile et trouver de nouveaux moyens de continuer à répondre à leurs besoins. Nous vous remercions sincèrement pour tous vos efforts à cet égard.

De telles bases sont importantes, et il est impératif de poursuivre ces efforts pour s'assurer que tous les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation reçoivent les soutiens requis pour les faire participer pleinement à leur apprentissage et favoriser leurs progrès continus.

Nous vous adressons cette note de service pour vous rappeler les attentes du Ministère et partager des stratégies et des approches spécifiques destinées à vous aider à mettre en œuvre la continuité de l'apprentissage des élèves ayant des besoins particuliers. Ces approches découlent de nos discussions avec vous, les syndicats, les parents, les intervenants en éducation de l'enfance en difficulté et le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté.

### **Mettre à contribution les soutiens du personnel et encourager la collaboration interprofessionnelle**

La collaboration entre éducateurs et travailleurs en éducation est indispensable à la réussite des élèves ayant des besoins particuliers. Nous nous attendons à ce que les conseils scolaires se prévalent pleinement des capacités des travailleurs en éducation et collaborent avec les syndicats locaux pour expliquer clairement aux membres du personnel leurs rôles et leurs responsabilités dans le maintien de la continuité de l'apprentissage. Cela signifie que les leaders scolaires, les enseignants et les travailleurs en éducation élaborent conjointement des plans coordonnés visant à garantir un contact individuel régulier avec les élèves ainsi qu'à assurer le soutien nécessaire à ces derniers pour utiliser correctement leur matériel d'apprentissage.

Si possible, nous encourageons un contact vidéo, dans le respect de la vie privée et des directives émanant d'organismes de réglementation professionnelle, le cas échéant. De nombreuses familles ont indiqué que ce lien virtuel en face-à-face était important pour leurs enfants et qu'il favorisait la participation, le bien-être et le sentiment de routine. Lorsque le contact vidéo est impossible, le contact téléphonique a également des effets positifs. Les conseils scolaires doivent veiller à ce que les plateformes qu'ils utilisent pour communiquer

avec les élèves et leur famille soient entièrement accessibles aux personnes ayant des besoins particuliers.

### **Comités d'identification, de placement et de révision (CIPR) et plans d'enseignement individualisé (PEI)**

Comme indiqué dans notre note de service précédente, les CIPR doivent poursuivre leurs examens annuels. Toute décision des CIPR concernant l'examen d'une demande initiale qui était en cours au début de la période de fermeture des écoles doit aussi se poursuivre. À l'avenir, conformément au Règlement de l'Ontario 181/98, les parents pourront demander la tenue de réunions initiales du CIPR et les conseils scolaires pourront faire de même en respectant les modalités appropriées.

Nous savons que les PEI et l'équipement spécialisé sont essentiels pour favoriser la réussite des élèves ayant des besoins particuliers. Pour certains élèves, l'apprentissage en ligne est difficile. Les travaux devraient donc être fournis dans des formats de substitution et/ou être accompagnés de directives expliquant la façon de les échelonner et de les remettre à l'élève, afin d'aider les parents et les élèves à établir des priorités et des liens dans leur apprentissage. Comme indiqué plus haut, les éducateurs et les travailleurs en éducation devraient continuer à établir un contact individuel avec les familles, afin de leur poser des questions sur les besoins et les forces des élèves et de travailler en collaboration en vue de réagir aux circonstances changeantes. Il faut absolument faire preuve de souplesse et adopter une approche différenciée.

### **Pratiques efficaces**

Nous avons été réconfortés et encouragés par les efforts déployés par le personnel pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers dans l'ensemble de la province. Nos discussions ont permis d'identifier de nombreuses mesures efficaces que les conseils sont invités à prendre en considération, en collaboration avec leurs comités consultatifs pour l'enfance en difficulté :

- **Encourager la collaboration interprofessionnelle, en prenant notamment les mesures suivantes :**
  - Inviter les travailleurs en éducation à rejoindre les enseignants titulaires de classe lors des réunions de classe et du personnel en ligne pour aborder la planification des salles de classe ainsi que les compétences et les stratégies d'apprentissage au niveau social et affectif.
  - Créer des espaces virtuels de travail destinés aux enseignants et aux travailleurs en éducation pour qu'ils puissent y partager des stratégies et des renseignements sur le soutien aux élèves ayant des anomalies précises.
  - Organiser des ateliers en ligne sous forme de webinaires et prévoir des heures de bureau virtuelles dédiées à l'assistance technologique pour le personnel.
  - Fournir aux enseignants et aux travailleurs en éducation des plans détaillés expliquant leurs rôles et leurs responsabilités durant cette période.
  - Collaborer avec les équipes représentant une année d'études spécifique, des classes spécifiques ou à des élèves précis, afin de partager des pratiques exemplaires et planifier ensemble.
  - Garantir un perfectionnement professionnel supplémentaire à tous les membres du personnel travaillant avec des élèves à distance ainsi que des soutiens spécifiques, selon le besoin.

- Organiser des ateliers en téléconférence pour le personnel et les familles qui rencontrent des obstacles de connexion.
- Inclure les directions et les directions adjointes dans l'environnement virtuel de la classe.
- **Assurer un contact régulier avec les élèves, en prenant les mesures suivantes :**
  - Communiquer régulièrement avec les familles pour les écouter et répondre à leurs questions.
  - Élaborer avec les familles des plans de communication clairs qui incluent les rôles des enseignants et des travailleurs en éducation ainsi qu'un plan de communication en matière de suivi continu.
  - Organiser des discussions vidéo en direct entre les aides-enseignants et les élèves basées sur les protocoles élaborés avec les syndicats locaux.
  - Envoyer des messages vidéo pré-enregistrés pouvant être consultés ou reconsultés en temps utile par les élèves.
  - Disposer d'un personnel scolaire spécialisé en santé mentale qui apporte des soutiens à distance aux élèves, notamment des membres d'une profession réglementée de la santé mentale qui utilisent des pratiques de télésanté virtuelles.
  - Assurer une consultation régulière afin de promouvoir la santé mentale positive, des stratégies d'adaptation lors de l'apprentissage à la maison, le maintien d'habitudes saines et le bien-être général des élèves et des familles.
  - Utiliser des plateformes entièrement accessibles aux personnes ayant un handicap afin qu'elles puissent participer aux échanges.
- **Fournir des soutiens précis, en prenant notamment les mesures suivantes :**
  - **Mener des consultations de suivi avec les familles et le personnel pour les élèves ayant des retards de langage avérés afin de partager des soutiens en matière de programmes (modélisation, encouragements, directives suivies à la maison, renforcement des connaissances conceptuelles à la maison, élargissement de la connaissance du vocabulaire/des catégories à la maison et jeux de conscience phonologique, par exemple).**
  - **Proposer un programme de perfectionnement des compétences sociales en ligne pour les élèves ayant des difficultés et/ou des troubles de la communication.**
  - Mettre en place des groupes contrôlés dans le cadre d'une stratégie pédagogique au sein de certaines salles de classe numériques.
  - Créer des ressources à l'intention des parents, telles que des sites Web, des balados, des vidéos et des fiches d'information, qui répondent aux besoins spécifiques (technologie d'assistance et soutien aux élèves atteints de troubles du spectre autistique, par exemple).
  - Garantir la prestation de conseils et de soutien aux élèves, aux familles et au personnel concernant l'accès à des systèmes de communication suppléante afin de veiller à une utilisation continue et de résoudre les obstacles.

Les conseils scolaires sont encouragés à continuer à partager leurs pratiques efficaces entre eux et avec le Ministère.

## Ressources et outils

La conception universelle de l'apprentissage joue un rôle important dans l'élaboration de programmes d'apprentissage, tant en milieu scolaire que dans l'environnement en ligne. Elle implique des logiciels adaptatifs qui répondent aux besoins de tous les élèves. Nous savons que l'entreprise Greenfield Learning offre, en anglais, des licences gratuites illimitées aux conseils scolaires ayant déjà un contrat avec Lexia. Les conseils qui n'ont pas actuellement de contrat avec cette entreprise pour accéder à Lexia peuvent tout de même bénéficier de l'essai gratuit jusqu'au 31 juillet 2020. Dans le cadre de cet essai, Greenfield Learning offre au personnel enseignant et administratif des séances de formation en anglais qui incluent un soutien particulier durant la période d'apprentissage à distance. Cette entreprise propose également l'achat de licences à prix réduit. Les conseils scolaires intéressés par ces offres sont invités à communiquer directement avec cette entreprise. S'ils souhaitent procéder à un achat, ils doivent le faire en se conformant aux règles d'approvisionnement appropriées. Veuillez noter que Lexia est disponible en anglais seulement mais nous vous le proposons tout de même au cas où vous y trouveriez des éléments utiles ou intéressants.

Nous aimerions aussi vous rappeler que le logiciel Lexibar est un outil d'aide technologique de langue française essentiel pour les élèves ayant des difficultés en lecture et en écriture. Ce logiciel comprend, entre autres, un vérificateur d'orthographe, un prédicteur orthographique et phonétique et une synthèse vocale pour appuyer l'élève dans le choix du mot approprié au contexte de la phrase.

Afin de soutenir l'accès aux soins virtuels des élèves qui bénéficient des services de membres d'une profession de la santé réglementée employés par un conseil scolaire, le Ministère offre aux conseils scolaires, en partenariat avec Santé Ontario (OTN), un essai gratuit de la plateforme de vidéoconférence d'OTN pour faciliter les visites vidéo avec les élèves, jusqu'au 31 octobre 2020. La plateforme d'OTN est utilisée par les hôpitaux et les membres de professions de la santé réglementées de la province. Santé Ontario déclare que sa plateforme se conforme à la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*. Santé Ontario fournira un encadrement et un soutien en ligne à ses utilisateurs inscrits, sous forme de formation en groupe. Santé mentale en milieu scolaire Ontario fournira une formation aux membres de professions de la santé réglementées employés par les conseils scolaires afin de les soutenir dans leur prestation de soins virtuels en matière de santé mentale des élèves.

Si votre conseil scolaire souhaite participer à l'essai gratuit, veuillez envoyer un courriel à cet effet à l'adresse [SpecialEducation@ontario.ca](mailto:SpecialEducation@ontario.ca) d'ici le 5 juin 2020. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Linda Lacroix à l'adresse [Linda.lacroix@ontario.ca](mailto:Linda.lacroix@ontario.ca) ou Claudine Munroe à l'adresse [Claudine.Munroe@ontario.ca](mailto:Claudine.Munroe@ontario.ca). Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Réseau Télémédecine Ontario, veuillez consulter son site Web à <https://otn.ca/fr/>.

Le Ministère s'engage à maintenir une communication continue avec les conseils scolaires concernant les problèmes qui pourraient survenir dans les prochaines semaines et organisera des discussions de suivi avec les surintendants de l'éducation de l'enfance en difficulté. Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Jeff Butler ([jeff.butler@ontario.ca](mailto:jeff.butler@ontario.ca)).

Nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration en vue d'aider les élèves ayant des besoins particuliers.



Nous tenons à vous remercier à nouveau de votre coopération et de votre volonté de travailler ensemble afin d'appuyer nos élèves.

Le ministre de l'Éducation,

La sous-ministre,

*Original signé par*

*Original signé par*

Stephen Lecce

Nancy Naylor

- c. Président, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)  
Directrice générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)  
Président, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
Directrice générale, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
Présidente, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
Directeur général, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
Présidente, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Directeur général, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Directeur général, Council of Ontario Directors of Education (CODE)  
Président, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)  
Directeur général et secrétaire-trésorier, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)  
Présidente, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)  
Secrétaire général, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)  
Président, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)  
Secrétaire générale, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)  
Président, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)  
Secrétaire général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)  
Présidente, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)  
Président, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)  
Présidente du CSCSO, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-Ontario)  
Coordonnatrice du CSCSO, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-Ontario)  
Président, Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté  
Directrice générale, Santé mentale en milieu scolaire Ontario  
Responsables en matière de santé mentale